



# Ils s'expriment

## Groupe majoritaire d'intérêt communal

### Les Finances Publiques

Les règles européennes (que la France a acceptées) imposent deux limites : un déséquilibre du budget inférieur à 3 %, (que la France n'a jamais respecté), une dette inférieure à 60 % du PIB (le niveau de 95 % est dépassé).

On peut facilement noter que deux candidats (sur onze) seulement semblent se préoccuper des politiques à mener pour respecter les engagements pris.

Et pourtant il en va de notre crédibilité auprès de nos partenaires européens. Il en va peut-être de la survie de l'Europe.

La légèreté avec laquelle certains candidats envisagent de sortir de l'euro est sidérante ; il s'en suivrait automatiquement un chaos difficile à prévoir mais néanmoins certain. Un dérapage incontrôlé du franc qui serait alors soumis au bon vouloir des marchés financiers. Une inflation impossible à maîtriser. Un chômage encore plus monstrueux que celui que nous connaissons. Un effondrement de l'activité économique. Une montée vertigineuse des taux d'intérêt. Une explosion de l'Europe.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde quasiment sans frontières dans lequel toutes les nations sont interdépendantes.

Quelle serait la situation de la France si l'Europe n'existait plus ?

Il existe des chemins pour sortir notre pays de la situation difficile dans laquelle il est – une politique économique rigoureuse avec une solidarité renforcée à l'égard des victimes de la concurrence internationale. Une politique d'éducation et de formation plus efficace et plus juste – un aménagement du territoire équilibré.

Les choix que les Français vont faire sont déterminants pour la France, les Français et toutes nos institutions, dont les collectivités locales.

*Max Léviata, vice-président en charge des finances*

## Groupe Les Républicains - Centre - Société civile

### Vigilance sur la réforme du stationnement en surface

La loi MAPTAM donne la possibilité aux collectivités de jouer leur rôle à plein en matière de stationnement. Nous sommes soucieux que cette réforme en cours préserve trois points cruciaux. Tout d'abord, la nouvelle gestion doit laisser le centre-ville attractif, et favoriser les modes de transport respectueux de l'environnement. Ensuite, cette privatisation du service ne doit pas conduire à une répression excessive. Nous avons en ce sens réclamé qu'un délai de 15 minutes soit laissé aux usagers, au-delà de la durée effectivement réglée. Enfin, cette réforme doit favoriser les emplois pour les Montpelliérains. Afin de ne pas laisser le sentiment que l'on cherche à nouveau à taxer indirectement les habitants, il faut donner des signes positifs, et créer de l'emploi grâce à cette réforme.

*Jacques Domergue, président du groupe*

## Groupe Libres et Humanistes

### Trier plus, jeter moins et... payer moins ?

Nombreux sont ceux qui ont pu constater la réduction du nombre de passages de nos éboueurs. Comment l'expliquer alors que la taxe de levée des ordures ménagères ne diminue pas ?

Soit il y a moins de déchets et des économies sont réalisées sur leur traitement, soit le tri sélectif est plus important et ce sont les éco-organismes qui financent. Dans les deux cas, des économies sont faites et la diminution du service devrait se traduire par une compensation directe.

Ne pas baisser cette taxe est un choix politique mettant en péril le 1<sup>er</sup> geste citoyen qu'est le tri. C'est pourquoi nous avons voté contre.

*Anne Brissaud, Eric Petit, Sabria Bouallaga*